

## Sociologie historique du catholicisme actuel

Émile Poulat

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17054>

ISSN : 2431-8698

**Éditeur**

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 janvier 2005

Pagination : 585-587

ISSN : 0398-2025

**Référence électronique**

Émile Poulat, « Sociologie historique du catholicisme actuel », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2005, mis en ligne le 15 mars 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17054>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

---

# Sociologie historique du catholicisme actuel

Émile Poulat

---

Émile Poulat, *directeur d'études*

- 1 LE séminaire a été fortement marqué par la sortie, en octobre, du gros ouvrage du directeur d'études, *Notre laïcité publique*. « *La France est une République laïque* ». L'affirmation de ce principe constitutionnel en 1946 et en 1958 apparaît, en effet, comme la consécration de l'œuvre législative accomplie sous la III<sup>e</sup> République et comme un terme mis à la violence fondatrice qui la caractérisa si longtemps, en raison des deux cultures – catholique et laïque – qu'elle opposait. À défaut d'une définition juridique, il existe bien une définition structurale de la laïcité par opposition à la catholicité dont elle sort et se dégage : ce qu'on appelle « laïcité à la française » ne s'explique que par, déjà, une « catholicité à la française ».
- 2 Un examen attentif de la loi du 9 décembre 1905 « concernant la séparation des Églises et de l'État » s'est avéré nécessaire, pour observer le caractère à la fois mythique et symbolique de cette loi dont le texte original et authentique est présentement introuvable en librairie. Son édition critique s'impose : d'une part, le texte ne nous en est plus immédiatement intelligible, qu'il s'agisse de la langue ou même parfois de l'objet ; d'autre part, elle a été modifiée une douzaine de fois, directement ou indirectement. En fait, elle tient en quatre articles, suivis de quarante articles d'application désormais sans objet (affectation des biens, droits des personnes) ou, à l'inverse ayant donné toute satisfaction (police des cultes).
- 3 Une grande attention a été donnée au vocabulaire : séparation, neutralité, laïcité, reconnaissance, subvention, public/privé. L'histoire et les variations de sens de deux formules ont été réexaminées : « La religion affaire privée » et « à écoles publiques fonds publics, à écoles privées fonds privés ». De même la notion de *culte* sous la plume de Portalis en 1802 (parler des cultes évitait de parler des Églises, un pluriel contesté par l'Église romaine) : dans sa pensée, il s'agissait de la vie paroissiale dans le cadre

diocésain et du service public mis en place pour l'assurer : un sens aujourd'hui en voie d'effacement, entraînant un flottement dont témoigne la jurisprudence.

- 4 L'actualité a remis au premier plan le problème de la formation des ministres du culte, sous deux aspects : depuis la loi de 1905, elle n'est plus du ressort du pouvoir politique et relève de la seule compétence des autorités religieuses ; par ailleurs, la tradition française oblige à distinguer enseignement de la théologie et formation au ministère. On peut enfin rappeler que le régime dit concordataire distinguait trois modèles (catholique, protestant et Israélite), et qu'à Strasbourg, le fondement juridique n'est pas le même pour la faculté protestante et pour la faculté catholique.
- 5 Deux présentations de leur travail ont été faites par des personnalités extérieures : Dounia Bouzar, sur le rapport à la religion musulmane des jeunes maghrébins en Île-de-France ; Agnès Antoine, sur la démocratie, libéralisme et religion à l'occasion de sa thèse sur Tocqueville, *L'impensé de la démocratie*.

## Publications

- Préface à R. Papini, *Le courage de la démocratie. Sturzo et l'Internationale populaire entre les deux guerres*, Paris, Desclée de Brouwer, 2003, p. 11-18.
- « Laïcité et transmission : une opposition inéluctable ? », dans *Transmettre. Quel est le prix de nos ruptures*, J.-N. Dumont (éd.), Lyon, Le Collège supérieur, 2003, p. 120-130 et 141-142.
- « À la source d'une sensibilité catholique majeure : Sainte bougeotte », *Géopolitique*, 83, septembre 2003, p. 35-40.
- « Harnack, Marcion et la science française », dans *Marcion, L'Évangile du Dieu étranger*, A. von Harnack, Paris, Éditions du Cerf, 2003, p. 377-401.
- « La grande avventura del movimento cattolico in Francia (XIX e XX secolo) », Brescia, *Concilium*, 3, 2003, p. 75-86.
- « Das grosse Abenteuer des Mouvement catholique in Frankreich (19.-20. Jahr handert) », Mayence, *Concilium*, 3, août 2003, p. 305-313.
- *Notre laïcité publique. « La France est une République laïque »*, Paris, Berg international, 2003, 416 p.
- « De la crise moderniste au modernisme régnant », Paris, *Conflits actuels*, 12, 2, 2003, p. 127-141.
- « L'Europe et le fait religieux », Paris, *Cahiers de la CERF*, mars 2003, p. 22-24.
- « Église catholique et société civile en régime de laïcité. Une histoire, deux mémoires », *Documents Épiscopat*, octobre-novembre 2003, p. 7-10.
- « Les mystères de la laïcité. Changer la loi ne résoudra rien », *France catholique*, 28 novembre 2003, p. 8-13.
- « Le triomphalisme catholique. Ce qu'il montre, ce qu'il cache, ce qu'il devient », dans *La sacralisation du pouvoir. Images et mises en scène*, A. Dierkens et J. Marx, Bruxelles, Éditions de l'ULB, 2003, p. 249-254.
- « Suggestions et propositions », dans *I tempi della « Rerum novarum »*, G. De Rosa, Rome, Istituto Luigi Sturzo et Rubbettino, 2003, p. 721-723.
- « Une grande amitié : Émile Goichot », Vicence, *Ricerche di storia sociale e religiosa*, 64, juillet-décembre 2003, p. 23-26.
- Préface à J. Dussartre-Chartreux, *Destins croisés. Vivre et militer à Limoges*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 7-12.
- « La réserve des catholiques bourgeois », *Le Point de rencontre*, 73, février 2004, p. 34-39.

- « Pour une véritable culture laïque », *Rapport public 2004. Un siècle de laïcité*, Conseil d'État, Paris, La Documentation française (« Études et documents », 55), 2004, p. 445-451.
  - « Enquête sur une laïcité disparue », *Certitudes*, 14, avril-juin 2003 (mars 2004), p. 43-48.
  - « Une révolution culturelle » (la laïcité), *France Forum*, mars 2004, p. 8-11.
  - « Ouverture » et « Conclusion », dans *Les discriminations religieuses en France* (colloque de Paris, mars 2003, « La situation des Églises chrétiennes d'expression africaine en France »), D. Koukou (éd.), Paris, L'Harmattan, 2004, p. 17-21 et 181-184.
  - « Vie religieuse et société laïque. Pour une histoire civile des congrégations », dans *Les Congrégations religieuses et la société française d'un siècle à l'autre* (colloque octobre 2003, Maison de la chimie), Paris, Éditions Don Bosco, 2004, p. 203-211.
  - « En souvenir d'une longue collaboration », Rome, *Notes et documents*, avril 2004, p. 66-67 (suppl. au n° 68 pour « Les trente ans de l'Institut international Jacques Maritain »).
  - « Notre laïcité publique », *Incroyance et foi*, 119, avril 2004, p. 8-10.
- 

## INDEX

**Thèmes** : Sociologie